

LES SIX BESOINS ÉDUCATIFS PRIORITAIRES

N.D.L.R. : Le Conseil supérieur a déposé en mars, au terme d'une consultation approfondie, son rapport 85-86 sur l'état et les besoins de l'éducation. À partir des tendances de notre société, il définit six besoins éducatifs prioritaires et indique des chantiers à entreprendre ou à compléter. L'exposé d'une soixantaine de pages comporte une quarantaine d'éléments. Tout invite à ce qu'on les porte au tableau. Le lecteur y trouvera matière à nourrir sa propre lecture et à inspirer son action.

LES BESOINS

Une solide formation fondamentale pour tous

La hausse des niveaux de scolarisation et de qualification comme enjeu d'éducation permanente

LES CIBLES POUR L'ACTION

La maîtrise de la langue

La science et la technologie comme voies de culture et de formation de base

La revitalisation des sciences humaines

Les arts comme voie de formation

L'intégration personnelle des apprentissages et des savoirs

Les transitions entre les ordres d'enseignement

Le tournant de la douzième année de fréquentation scolaire

L'amélioration des taux de « diplomation » dans l'enseignement supérieur

L'orientation des individus au secondaire et au collégial

L'accueil des adultes

Les activités de formation sur mesure

Des pratiques et des instruments éprouvés de reconnaissance des acquis

L'exploitation des lieux non scolaires de formation et l'éducation à leur utilisation

Les besoins éducatifs de la petite enfance

LES BESOINS

Les défis éducatifs de l'accès au pluralisme

Des moyens pour apprécier et garantir la qualité de l'éducation

Les ressources humaines comme clef des stratégies de gestion du système éducatif

Le rôle et la place de l'État en éducation : un équilibre à ajuster avec discernement

LES CIBLES POUR L'ACTION

L'évolution des aménagements confessionnels
La maîtrise du français comme enjeu de l'accueil des Néo-Québécois
La compréhension de sa propre culture
Le développement de l'éducation aux droits
Les impératifs pédagogiques de l'égalité des sexes
Une plus grande ouverture des contenus
L'apprentissage des langues

Des exigences clarifiées et connues
La signification et la fiabilité de la sanction des études
La diffusion d'informations de système
L'identification d'indicateurs de qualité et la recherche
Un dispositif d'évaluation systémique des apprentissages
Des politiques institutionnelles d'évaluation dans les collèges

Des clarifications sur l'autonomie professionnelle des enseignants
Le perfectionnement et le ressourcement des personnels
Des pas en évaluation des personnels
La formation des maîtres

Des clarifications notionnelles
Des droits et des responsabilités inaliénables
L'émergence d'une volonté de partenariat

1^{er} besoin :

Une solide formation fondamentale pour tous

Il s'agit de « l'ensemble des apprentissages essentiels (dans le savoir et les connaissances organisées, dans les habiletés et les capacités, dans les attitudes et le champ des valeurs) à un développement personnel continu et à une intégration dynamique dans la société ». C'est le besoin éducatif par excellence. La formation fondamentale est ce qui donne le tonus nécessaire pour être capable de relever les défis d'un monde qui change vite.

Six domaines d'intervention

La maîtrise de la langue

C'est l'outil de base et c'est l'affaire de tous les enseignants. À ne pas oublier : parler et écrire s'apprennent aussi au contact des grandes œuvres.

Science et technologie,
des voies de culture

Pas de formation fondamentale sans adhésion mais aussi distance critique par rapport à la science et à la technologie qui la prolonge, y compris l'informatique. Mais il faut pour cela que l'enseignement des sciences soit lui-même renouvelé, les questions scientifiques ayant toutes une teneur historique, sociale et éthique.

Des sciences humaines à revitaliser

Leur rôle reste irremplaçable, notamment dans la formation du sens critique. Malheureusement, elles sont en défaveur, sauf pour les sciences de l'administration. Aux spécialistes des sciences humaines de faire face aux vents contraires et de trouver au plus tôt des voies de réhabilitation.

Les arts doivent avoir leur part

L'école primaire et secondaire québécoise a, sauf exception, pratiquement mis à l'écart la formation par les arts. C'est un accroc sérieux à la poursuite de la formation fondamentale. Les arts sont de première importance, voire nécessaires pour l'éveil de la créativité et de la sensibilité à l'univers des signes dans lequel toute la vie humaine évolue. Le CSE se propose de revenir prochainement sur la question.

Le défi de l'intégration des savoirs

Les obstacles sont de taille : épellation poussée des objectifs de chaque matière, spécialisation de l'enseignement (secondaire), absence de structure de programme (collégial), spécialisation et multiplication de programmes (université). Mais sans refaire les systèmes, il y a lieu d'interroger certaines démarches pédagogiques et certains modes d'organisation de l'enseignement. Des enseignants et professeurs du secondaire sensibles à la question ont déjà eux-mêmes ouvert certaines pistes prometteuses.

L'arrimage des ordres d'enseignement

Trop de surprises désagréables attendent l'élève ou l'étudiant québécois lorsqu'il accède à un nouvel ordre d'enseignement. Ce qui n'aide en rien l'intégration — verticale, celle-là — des apprentissages antérieurs. Il reste beaucoup à faire pour clarifier davantage les objectifs de ces divers paliers scolaires et en arriver à une évaluation et une sanction des apprentissages qui disent vraiment quelque chose aussi bien aux élèves eux-mêmes qu'à ceux qui doivent les accueillir.

2^e besoin :

Hausser le niveau général de scolarisation et de qualification de la population

Vingt-cinq ans après le rapport Parent, la hausse du niveau de scolarisation demeure une urgence. De même celui de la qualification. Cela vaut pour tous, non seulement pour les « jeunes », puisqu'on vit dans une société où la formation n'est plus une affaire réglée une fois pour toutes.

Huit champs d'intervention

La 12^e année réussie, une exigence normale

Les taux nord-américains de diplomation en douzième année sont de 71%. On en est encore bien loin au Québec : il n'y aurait que 38% de réussite à ce qui correspond chez nous à la 12^e année à laquelle par ailleurs n'accèdent que 58% des jeunes de 18-19 ans. Il s'impose donc d'accroître le nombre de ceux qui poursuivent une formation professionnelle de 6^e secondaire, d'accroître aussi le taux de passage au collégial (il n'est que de 53% actuellement) et, bien sûr, d'améliorer le taux de réussite en première année de collège.

L'amélioration des taux de diplomation dans l'enseignement supérieur

Même si on en parle moins qu'au secondaire, le bilan de la réussite au post-secondaire n'est pas réjouissant : au collégial, moins des deux tiers de ceux qui s'y rendent en sortent avec le D.E.C. ; de ceux-là, les deux tiers sont admis à l'université, mais moins de la moitié, y compris ceux qui suivent un programme court de formation, obtient un diplôme de 1^{er} cycle. Au 2^e et au 3^e cycle, il ne reste donc plus grand monde. Aussi le Conseil parle-t-il d'« hécatombe ». La société n'a pas investi dans l'accessibilité pour se retrouver uniquement avec des « admis » : il faut une bien meilleure réussite, sans pour autant sacrifier la qualité.

L'orientation scolaire et professionnelle

Par-delà les services professionnels existants, il faut mettre les individus en situation de se mesurer bien plus tôt à des défis exigeants, au moment où les corrections de trajectoire sont encore possibles. Au premier chef, un meilleur niveau d'exigences et une plus grande vérité dans les évaluations y contribueront. L'orientation fondée sur l'échec et l'élimination progressive, elle-même tributaire d'un cheminement « mou » en attendant de rencontrer finalement l'obstacle insurmontable, doit faire place à des pratiques qui fournissent la stimulation et l'essai significatifs.

L'accueil des adultes

Outre qu'il existe encore trop de résistance à l'exercice du droit des adultes à des séjours de formation dans les divers programmes du système d'enseignement, les « clientèles non traditionnelles » rencontrent aussi très souvent dans ces milieux des conditions de vie et des organisations pédagogiques qui négligent de prendre en compte leurs réalités et leurs acquis. Les services d'accueil et de référence, pour prendre les choses par le commencement, se doivent d'être mieux organisés et beaucoup plus efficaces.

La formation sur mesure

Le rapprochement avec les entreprises et la capacité de fonctionner dans un contexte de concurrence, la souplesse aussi, font partie des exigences de la formation professionnelle sur mesure — qui n'a pas à dévier en des formations « pointues » — et constituent des conditions de réalisation de la mission de service de l'enseignement. Notre système d'éducation n'a pas encore la totale confiance des entreprises. Des pas significatifs — pédagogiques, administratifs et organisationnels — restent à faire.

Des moyens de reconnaître des acquis

Dans les dossiers relatifs aux adultes, on a atteint le stade du consensus sur le principe de la reconnaissance des acquis scolaires et « expérientiels » et sur les objets visés. Il reste à trouver un système fonctionnel éprouvé pour que ces compétences et connaissances puissent être évaluées sans complaisance, être pleinement reconnues, accréditées et sanctionnées. Cela exige des instruments et des protocoles d'évaluation à la fois souples, rigoureux, assez harmonisés pour que les pratiques soient cohérentes d'un établissement à l'autre.

Savoir utiliser les lieux non scolaires

Le système scolaire n'est pas seul dans le champ de l'éducation et de l'instruction, et il a lui-même tout à gagner à demeurer ouvert à ce système éducatif d'appoint que représentent les lieux non scolaires. En plus de savoir reconnaître et intégrer les acquis de formation venant d'ailleurs, l'école doit prendre les devants et inviter, par des renvois et des suggestions pédagogiques appropriés, à l'utilisation personnelle de ces moyens de formation nés des possibilités modernes de communication.

Se préoccuper des enfants de deux à cinq ans

À propos des garderies, le discours porte surtout sur les moyens de faciliter la garde d'enfants, une préoccupation légitime des adultes, mais à laquelle il faudrait bien ajouter celle du développement des enfants eux-mêmes. Sans qu'il soit question de scolarisation précoce, il faut quand même tenir compte que ce qu'on fera pour fournir des environnements éducatifs de qualité à cette étape de base. Ce sera autant de gagné pour contrer les blocages si lourds d'impact sur le développement futur.

3^e besoin :

L'accès au véritable pluralisme

Accepter, voire même promouvoir consciemment la diversité, avec ses conséquences sur la vie quotidienne et les rapports sociaux, est une exigence de maturité et de modernité. L'école est l'un des lieux privilégiés pour éduquer à la différence et à l'altérité, pour former à l'accueil positif du pluralisme.

Sept cibles pour l'action

L'évolution des aménagements confessionnels

Les aménagements actuels de la confessionnalité scolaire, à Montréal et à Québec surtout, sont toujours, pour le Conseil, des obstacles de taille au plein accueil de la diversité des options, des croyances et des struc-

tures. Heureusement, selon lui, qu'il y a, du côté catholique comme du côté protestant, de nombreuses écoles qui vivent sans tapage une évolution vers l'acceptation active et prévenante de la pluralité.

La maîtrise du français par les Néo-Québécois, un défi majeur

La question déborde l'école mais la sollicite au premier titre, le degré de maîtrise de la langue d'enseignement étant une condition de base à l'égalité des chances en éducation. Les défis qui se posent à cet égard à l'école des grandes villes sont majeurs. Elle devra les relever pour qu'une démarche d'acculturation ait quelque chance de réussir.

Comprendre sa propre culture

Pour pouvoir accueillir l'« autre » sans y voir constamment une menace, il faut d'abord une solide identité et d'authentiques convictions personnelles. Le défi de l'école comme foyer de culture, c'est de faire comprendre la culture nationale, de faire prendre conscience de ses sources et de ses contenus, tout en montrant qu'au regard de l'aventure humaine, ces composantes ne constituent que des facettes partielles.

Éduquer aux droits

Les percées relatives aux droits et responsabilités ont souvent été, jusqu'ici, affaire d'exercice, notamment pour les associations étudiantes et dans le secteur des activités parascolaires. D'où, probablement, la résistance et l'opposition qu'elles ont suscitées. Mais cela ne doit pas faire en sorte qu'on répugne à l'éducation aux droits : les droits et libertés sont des points de repères absolument nécessaires pour garantir que l'éclatement des valeurs et des éthiques ne détruit pas la dignité des personnes et leur droit à la différence.

Les impératifs pédagogiques de l'égalité des sexes

La différence sexuelle constitue la toute première expérience de pluralité dont l'un des visages les plus fondamentaux est l'évolution des rapports hommes-femmes dans le sens de l'égalité et de la reconnaissance réciproque des différences. Or l'école est elle-même l'un des principaux lieux où se joue l'évolution de ces rapports. Sa contribution a même valeur d'exemplarité.

Une plus grande ouverture des contenus

Trop d'élèves quittent le système scolaire avec des horizons culturels limités. « Nationalisée », l'école québécoise s'est fortement préoccupée, avec raison, des contenus de notre patrimoine. Mais il ne faudrait pas que le rétrécissement continue. On a raison, par exemple, de s'inquiéter que trop de contenus historiques, littéraires, économiques ne dépassent pas les frontières du Québec.

L'apprentissage des langues

L'anglais est devenue une langue de communication internationale. Pour ceux qui ne la parlent pas, le handicap est important. Puis, il y a le fait que l'apprentissage des langues a une vertu certaine pour la formation de la pensée, l'assouplissement et l'affinement des structures mentales. Dommage que la place des langues secondes soit si réduite dans notre école. Raison de plus, cependant, pour ne rien négliger de l'anglais. Le maîtriser est un atout d'épanouissement personnel en plus d'être une voie d'accès à la pluralité.

4^e besoin :

Des moyens d'apprécier et de garantir la qualité de l'éducation

Les dispositifs actuels d'évaluation de notre système d'éducation le rendent particulièrement vulnérable et alimentent les inquiétudes sur la qualité de sa performance. Des moyens fiables doivent donc être mis en place pour apprécier et garantir la qualité des services offerts. Au Québec comme ailleurs, on ne peut plus y échapper.

Six cibles pour l'action

Clarifier les objectifs de formation et préciser le degré de maîtrise attendu

Avant d'aller plus loin sur le terrain de l'évaluation, il faudrait savoir très exactement ce que l'élève devrait maîtriser à la fin de l'école primaire, au terme de tel cycle du secondaire, de telle étape de formation, etc. Puis, il s'impose de connaître avec une non moins grande précision ce qui est requis — à part l'âge ! — pour passer à l'étape suivante. La seule diffusion de ces renseignements, dans un langage raisonnable, rendrait un énorme service.

Faire la vérité sur la signification des diplômes

Des soupçons fondés pèsent sur le diplôme d'études secondaires et sur certaines catégories de diplômes d'études collégiales. Sens et fiabilité sont en cause. Le Conseil lui-même se penchera sur le mode de sanction du secondaire et sur les dispositifs par lesquels elle s'exerce.

Diffuser des données sur le système scolaire

Des masses importantes d'informations existent sur le taux d'accès aux études, la diplomation, l'abandon scolaire, les résultats aux examens ministériels, le passage aux niveaux supérieurs. La technologie aidant, on doit trouver moyen de diffuser davantage de ces données et de permettre ainsi à ceux qui veulent les scruter de mieux cerner le fonctionnement du système scolaire, d'identifier des points névralgiques et de se situer localement par rapport à l'ensemble du système. Des exemples récents illustrent bien, par-delà les erreurs, que le public y trouve non seulement intérêt mais profit.

Trouver des indicateurs qualitatifs de performance

Le ministre de l'Éducation, — le Conseil l'en félicite — a lancé un premier recueil d'indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire. Le pendant s'impose pour le post-secondaire. Comme s'imposent surtout la recherche et l'identification concrète des facteurs de qualité institutionnelle. D'autres pays, les États-Unis notamment, s'adonnent généreusement à de semblables études. Des étudiants et chercheurs des sciences de l'éducation en quête de sujets utiles pourraient aussi faire de même pour notre milieu.

Mettre en place un dispositif d'évaluation systémique des apprentissages

Des pays étrangers ont su mettre en place des mécanismes permettant de vérifier périodiquement le degré de maîtrise de certaines compétences de base (langue maternelle, mathématiques) de différents groupes d'âge de la population. Le *National Assessment of Educational Progress* (NAEP) en est un bon exemple. Les résultats permettent aux individus et aux collectivités de se situer par rapport aux résultats d'ensemble. Et à la population de voir comment évolue le système scolaire (d'où l'appellation de « systémique »). Au Québec, le mouvement n'est pas encore enclenché, encore que le projet ministériel en cours d'élaboration (projet MESA — mécanisme d'évaluation systémique des apprentissages) mérite tous les appuis.

Les politiques institutionnelles d'évaluation dans les collèges

Contrairement au secondaire, le Ministère décerne le diplôme d'études collégiales sans prendre part au processus d'évaluation. Par contre, les collèges doivent se doter d'une politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages. Beaucoup d'importance doit être attachée à la façon dont chacun s'acquitte de cette responsabilité ; d'autant plus que les effets de cette pratique ont des répercussions à la fois sur le secondaire et sur l'université.

5^e besoin :

Les ressources humaines au centre des stratégies de gestion

En éducation comme ailleurs, la mise en valeur des ressources humaines est la meilleure stratégie de développement. Toutes les organisations qui vont bien en témoignent : la qualité du système, c'est toujours, finalement la qualité des personnes qui y œuvrent. Aussi est-il primordial que les politiques éducatives soient de plus en plus axées sur cette ressource déterminante que sont les enseignants et autres personnels d'éducation.

Quatre champs d'application

Clarifier l'autonomie professionnelle des enseignants

Les enseignants, au primaire et au secondaire notamment, ont-ils une zone d'action où, d'une certaine manière, ils sont les ultimes répondants de leur intervention ? Ou sont-ils d'abord des exécutants, n'ayant que peu de place dans la confection même de ce qui est proposé à leurs élèves ? Ce sont là des questions qui ressortent au dossier du délicat équilibre entre l'autonomie et la responsabilité professionnelles et le droit de regard de la société. Une définition plus nette du champ d'exercice de cette autonomie professionnelle contribuerait également à la valorisation souhaitée du corps enseignant.

Perfectionnement et ressourcement des personnels

Qu'est-ce que doit devenir le véritable perfectionnement — au-delà des mises à jour techniques et méthodologiques ou de l'accumulation des crédits —, et comment faire pour offrir davantage que des stages courts et ponctuels ? Pour qu'ils suscitent un renouvellement d'intérêt et d'engagement, les mises à jour et les perfectionnements à mettre à la disposition des enseignants doivent avoir une perspective culturelle bien plus large et offrir la possibilité concrète de temps de réflexion plus prolongés. Questions névralgiques pour l'avenir des professions de l'éducation et la qualité de l'éducation, le perfectionnement et le ressourcement des personnels doivent faire l'objet d'études concertées où l'on explorerait, notamment,

les avenues qui prennent appui sur des régimes collectifs volontaires de fonds de perfectionnement, voire sur l'épargne-perfectionnement.

L'évaluation des personnels

Il y a des approches variées au primaire-secondaire, mais pas de politique générale. Au Collégial, dans une très large mesure, il y a absence de pratiques significatives. À l'Université, les traditions d'évaluation sont déjà plus enracinées. Alors que le dossier est généralement mal perçu, on ferait peut-être un pas utile en optant pour une approche centrée sur les ressources humaines, en mettant l'accent sur l'évaluation comme composante d'une démarche plus globale de développement personnel et professionnel des individus et des équipes.

La formation initiale des maîtres

Tout paraît avoir été dit sur l'accréditation des maîtres et les exigences requises à cette fin ; mais on n'arrive pas à conclure. Le dossier a des ramifications multiples, certaines ayant pris racine dans des règlements, des ententes et des pratiques qui structurent tout le fonctionnement du système scolaire. Les leaderships et les responsabilités sont également multiples et partagés entre de nombreux intervenants : universités, ministères, syndicats, commissions scolaires. Il est temps de procéder aux arbitrages attendus en ce qui touche la spécificité et la complémentarité des divers agents du secteur.

6^e besoin :

Réexaminer le rôle et la place de l'État en éducation

Le courant de dérèglementation, de privatisation, de décentralisation amènera vraisemblablement à rééquilibrer le rôle des principaux intervenants en éducation. Mais les jeux sont loin d'être faits : autant les consensus des années 80 ne sont plus ceux des années 60, autant des discernements s'imposent, l'éducation renvoyant à des enjeux et à une problématique d'un ordre différent de celui des sociétés d'État. La question mérite donc d'être étudiée, non à la pièce mais dans sa globalité.

Trois repères pour l'analyse

Clarifier au préalable quelques notions

D'abord celle d'« État ». Dans le contexte actuel, il désigne des réalités aussi différentes que le gouvernement lui-même et des instances publiques comme les commissions scolaires, par exemple. D'autres concepts profiteraient aussi d'élucidation plus fines : « privatisation », « autonomie », « marge de manœuvre », sont de ceux-là. Ils ont en éducation une connotation, une histoire spécifiques. Un exercice de clarification du sens de ces mots contribuerait à empêcher qu'on en fasse un usage fallacieux.

Les responsabilités publiques face au droit à l'éducation

Il ne saurait être question de rééquilibrer les rôles en éducation en ne prenant en compte que des impératifs organisationnels de rationalisation ou d'efficacité administrative ou financière. C'est du droit à l'éducation dont il est ici question, donc aussi de « devoir » et de « responsabilité ». Aussi les thématiques de la responsabilisation et de l'imputabilité des divers intervenants sont-elles d'emblée plus prometteuses et plus inspirantes que les approches axées sur le partage des pouvoirs.

L'émergence d'une volonté de partenariat

La volonté de partenariat qu'on décèle au Québec a un poids et une maturité qui commandent le respect. En témoignent, les compétences affirmées dans la maîtrise de l'activité pédagogique et dans la gestion des réseaux et des établissements. Mais, à la diffusion des « aventures conjointes » des individus et des groupes autonomes, le point de départ n'est pas une réelle égalité entre les partenaires. Aussi le partenariat en éducation est affaire non de construction de toute pièce mais plutôt de rééquilibrage des pouvoirs et des responsabilités.

(Source : Conseil supérieur de l'Éducation, *L'Éducation aujourd'hui : une société en changement, des besoins en émergence*. Rapport 1985-86 sur l'état et les besoins de l'éducation, Gouvernement du Québec, 1987).